# Une image contenant texte, cercle, Police, logo Description générée automatiquementUne image contenant texte, Police, Graphique, logo Description générée automatiquement

# Ecole de Nage de la piscine PIERRE REYNE

## La prise de rendez-vous

**Age de recrutement** : les enfants de l’écoles de nages sont scolarisés dans les classes élémentaires de l’éducation nationale (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

**Date de prise de rendez-vous aux tests** : l’ouverture des prises de rendez-vous pour les tests sera possible à partir du 2 SEPTEMBRE 2024. Elle peut s’effectuer en présentiel auprès des Hôtesses d’accueil soit par téléphone **au 04 90 86 23 13.** Il vous sera demander le nom, prénom de l’enfant, date et lieu de naissance, votre adresse et votre numéro de téléphone.

## Le test

**Les tests** auront lieux du 04/09 au 11/09/2024 à la Piscine PIERRE REYNE. Les enfants et les parents devront être prêts dans les vestiaires 5mn avant l’heure de rendez-vous. Le test s’effectue, ensuite il y a une partie administrative. Les parents devront fournir un justificatif de domicile et un justificatif d’identité de l’enfant.

## La pratique

**Les périodes de pratiques** ; 1er cours aura lieu le 18 septembre 2024. Il n’y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

**Horaires de pratiques :** les cours auront lieux du 18/09/2024 au 28/06/2025 tous les mercredis de 14h00 à 17h00. Une leçon dure 40mn ; le 1er de 14h00 à 14h40 ; le 2ème de 14h40 à 15h20 ; le 3ème de 15h20 à 16h20 et le 4ème de 16h20 à 17h00

**Matériel nécessaire** : il faut quatre choses dans le sac de piscine : 1 le maillot en respectant les modèles autorisés, 2 un bonnet de natation qui tient bien sur la tête quand on saute dans l’eau, une paire de lunette de natation (oui tous les enfants vont mettre la tête sous l’eau dès le premier cours), 4 une serviette pour après le cours.

## L’assiduité

**Règlement sur l’assiduité** : les éducateurs suivent un programme pédagogique faisant progresser l’enfant à chaque cours. L’absence à un cours pénalise l’ensemble du groupe en cas de deux absences consécutives ou trop répétées sans excuses l’enfant se verra exclu pour le reste de l’année et il sera remplacé par un enfant de la liste d’attente et ce sans remboursement…

## La finalisation administrative

A la fin du test un formulaire vous sera remis pour chaque enfant. Vous devrez faire remplir le certificat médical et joindre le chèque correspondant. Vous l’amènerez au :

**Département sport et loisirs de la ville d’Avignon**

**74 bd Jules Ferry 84000 Avignon**

. Sans certificat, sans règlement pas de pratique…

## Le repêchage sur liste d’attente

**Liste d’attente** : un ordre sera établi. Vous devrez alors finaliser administrativement votre inscription si vous ne répondez pas à notre appel vous serez replacé en fin de liste.